



AÉROPORT. Air Affaires vole pour les entreprises

Air Affaires met en relation les propriétaires d'avion, les pilotes et les clients. Les entreprises lannionnaises sont intéressées. L'Agglomération va les aider.

Des rotations d'avions privées ont déjà eu lieu. Sur l'aéroport de Lannion, les avions affrétés par Air Affaires ont transporté leurs premiers clients vers d'autres villes françaises. Deux entreprises locales ont déjà pris leur abonnement à cette plateforme. Pour les prochaines, l'Agglomération a voté une aide afin de favoriser ces transports.

Une formule souple

« C'est une formule souple. A la demande, pour aller où on le souhaite sans forcément passer par Paris » souligne Erven Léon, le président du syndicat de l'aéroport.

« Nous ne sommes pas une compagnie aérienne, nous sommes juste une plateforme qui met en relation les propriétaires d'avions, les pilotes et les clients », explique Olivier Bercot, le créateur d'Air Affaires.

200 avions

Une idée originale qui met en relation aujourd'hui 200 avions, 400 pilotes et des clients aujourd'hui présents dans toute la France et même en Europe. « Nous sommes une entreprise bretonne, mais nous sommes présents partout. Mais c'est sûr que d'être à la pointe de la Bretagne nous a prouvé comment il était parfois difficile de se déplacer. »

Air Affaires veut toucher le tissu des PME et favoriser la fréquentation des 400 aérodromes français : « C'est un maillage unique qui nous est très favorable ».

Deux abonnés à Lannion

Une entreprise lannionnaise loue régulièrement l'avion pour



Les avions mis en relation par Air Affaires peuvent atterrir sur les 400 aéroports français (photo Côté Brest).

se rendre à Clermont-Ferrand, par exemple. « On ne vend pas de places, on loue l'avion. Chaque trajet est facturé de cette façon ».

Moyennant un abonnement à l'année de 1 990 euros (950 euros pour tester les six premiers mois), les entreprises sont mises en relation avec les pilotes et les avions en fonction de leur demande. Une sorte de système de co-avionnage.

Pour l'instant il n'y a pas d'appareil basé à Lannion. Il y en a deux à Brest, qui viennent chercher leurs clients à Lannion.

« Nous avons réuni plusieurs fois les chefs d'entreprise. C'est une formule qui les intéresse bien », ajoute Erven Léon. « Cela permettra aussi de faire venir des délégations étrangères ou des clients

à Lannion plus facilement ».

Les élus de l'Agglomération ont voté mardi soir un soutien à cette initiative. La collectivité prendra à sa charge une partie de l'abonnement contracté par l'entreprise. « Il s'agit d'un contrat-cadre sur la base de 5 abonnés maximum pour 8 500 euros. Les tarifs variant selon le nombre de salariés de l'entreprise », précisent les élus. « C'est donner une prime aux émissions de gaz à effets de serre. On ne va pas dans le bon sens » a dénoncé Cédric Seureau (Lannion). Quatre élus ont voté contre dont Cédric Seureau et Brigitte Gourhant.

Désenclavement

Air Affaires pense même, si un propriétaire est tenté, stationner un appareil à Lannion

pour répondre encore plus à la demande.

Pour Erven Léon, c'est un début de réponse au désenclavement de la région après l'arrêt de la ligne régulière avec Paris, en mars 2018.

Christophe Ganne



Olivier Bécot, directeur d'Air Affaires (photo Côté Brest).